



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du MERCREDI 02 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **DEUX NOVEMBRE** à 15 h 00, le Conseil Municipal de **LA TESTE DE BUCH**, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Patrick DAVET, Maire**

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par lettre en date du 26 octobre 2022.

Étaient présents :

M. DAVET, M. SAGNES, Mme POULAIN, M. BUSSE, Mme GRONDONA, M. PASTOUREAU, Mme JECKEL, M. BOUDIGUE, M. DUFALLY, Mme TILLEUL, M. BOUYROUX, Mme DEVARIEUX, M. BERILLON, M. BERNARD, Mme DELFAUD, M. AMBROISE, M. SLACK, Mme DESMOLLES, Mme COUSIN, Mme DELEPINE, M. VOTION, M. BOUCHONNET, M. PINDADO, M. DUCASSE, Mme PHILIP, Mme DELMAS, M. MAISONNAVE,

Ont donné procuration (article L 2121-20 - 1° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme SECQUES à Mme GRONDONA
Mme PLANTIER à M. SAGNES
M. CHATEAU à M. BOUCHONNET
Mme MONTEIL MACARD à Mme DELMAS

Absents :

Mme PETAS
M. MURET
M. DEISS
Mme PAMIES

Secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. SAGNES

Département
de la Gironde

Commune
de
La Teste de Buch
Chef lieu de Canton

Nombre de Conseillers :

. en exercice :

. présents :

. votants :

Rapporteur : Mme GRONDONA

DEL2022-11-554

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
DE LA GIRONDE POUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET « BIEN VIEILLIR » FINANCÉ PAR LA CARSAT AQUITAINE**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,
Vu la délibération du 14 décembre 2021 relative à la validation des axes prioritaires et du plan d'actions
définis dans le cadre de la démarche de renouvellement de l'agrément pour le projet d'animation de la
Vie sociale 2022 - 2025,*

Mes chers collègues,

Considérant le projet « Bien Vieillir » défini dans le cadre du projet d'Animation de la Vie Sociale
2022 – 2025,

Considérant les activités ci-dessous proposées aux seniors dans les Maisons de quartier :

- accueil quotidien.
- activités physiques adaptées.
- participation à la Seniors d'Aquitaine
- activités de prévention santé, organisée par des associations partenaires.
- organisation en octobre de la Semaine Bleue.
- organisation de visites conviviales chez les personnes âgées isolées par l'équipe
des bénévoles Mona Lisa.

Considérant que ces actions sont intégrées dans le cadre d'une expérimentation en faveur du
« Bien Vieillir » et financé par la CARSAT depuis 2014 via la Fédération des Centres Sociaux de
Gironde à laquelle le centre social est affilié.

Je vous propose, mes chers collègues, après avis de la commission développement durable,
démocratie de proximité, vie collective et associative du 25 octobre 2022, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention de partenariat 2022 ci-jointe avec la Fédération des centres
sociaux de la Gironde,
- **AUTORISER** M. le Maire à la signer.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Gérard SAGNES



Secrétaire de séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221102-DEL2022_11_554-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2022

Affichage : 04/11/2022

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET



Patrick DAVET



Maire de La Teste de Buch
Conseiller départemental de la Gironde